

▶ APPEL AU SOUTIEN FINANCIER ◀

Nous faisons appel à toutes celles et ceux qui partagent la nécessité d'agir pour faire respecter et appliquer les droits fondamentaux des populations concernées, comme préalable à toute solution de paix juste et durable en Palestine et en Israël.

Les coûts pour la réalisation de cette conférence dépassent encore largement nos capacités financières.

Toute contribution, selon vos possibilités, est bienvenue. Merci.

Compte postal suisse:

CCP 17-766771-3 mention «Conférence Internationale»

Virement international: PostFinance BIC: POFICHBE

IBAN: CH14 0900 0000 1776 6771 3

Conférence internationale



Genève, 26 - 28 mai 2006

Pour une paix juste en Palestine
et en Israël:
Application du droit international

- 1 Maison des Associations
15 rue des Savoises
- 2 Salle Communale de Plainpalais
52 rue de Carouge
- 3 Université Uni-Mail
40 bd du pont d'Arve
- 4 Logements abris PC
33 A rue de Vermont
(sous piscine Varembe)
- 5 Gare CFF

Contacts: Secrétariat GSsA-CUP
15 rue des Savoises 1205 Genève

Tél.: +41 22 320 46 76

Fax: +41 22 320 69 49

Inscriptions, programme détaillé

Informations: www.urgencepalestine.ch



1947

Plan de partage
de l'ONU



1967

Territoires Palestiniens
occupés



2007

« Paix »
unilatérale ?



PALESTINE: 60 ans de droit du plus fort

Palestine, un peuple assiégé: l'urgence d'agir

La politique unilatérale d'Israël d'imposer sa «paix» provoque toujours plus de souffrances et d'injustices envers la population palestinienne. Le morcellement des territoires occupés et l'enfermement de la population par la construction du mur, la poursuite des attaques militaires et des violations systématiques des droits humains, du droit international et des Conventions de Genève, éloignent toute perspective d'une paix juste et durable basée sur la reconnaissance des droits fondamentaux de toutes les populations concernées.

Les récentes sanctions des Etats-Unis et de l'Union Européenne punissant le choix électoral palestinien, s'ajoutent à la démission de la communauté internationale de ses responsabilités face aux violations du droit international, au refus d'appliquer les Conventions de Genève, au mépris de l'avis de la Cour Internationale de Justice concernant le Mur. **Ces dénis de justice nécessitent du mouvement de solidarité international une mobilisation sans précédent.**

La conférence internationale du 26 au 28 mai 2006 entend développer les campagnes citoyennes pour des sanctions visant à obtenir de la communauté internationale qu'elle remplisse ses engagements et obtienne de l'Etat d'Israël qu'il se conforme au respect du droit international.

L'application du droit international est l'instrument essentiel à opposer à toutes les violences et attaques contre les populations civiles. La paix basée sur la justice est la seule sécurité pour les populations israéliennes et palestiniennes.

Sanctionner l'occupation, soutenir les droits du peuple palestinien

► **Vendredi 26 mai, Université (Uni-Mail)**
19h Meeting public

Pierre Galand, président CECP, Bruxelles.

Leila Shahid, représentante de Palestine auprès de l'UE.

Léa Tsemel, avocate, Comité public contre la torture, Jérusalem.

Raji Sourani, Palestinian Center for Human Rights, Gaza.

Michel Tubiana, vice-président FIDH, Paris.

Jonathan Frerichs, Conseil Œcuménique des Eglises.

Participent également aux travaux du samedi et dimanche (liste non exhaustive)

Nahla Chahal, François Dubuisson, Ameer Makhoul, Yossef Schwartz, Bernard Ravenel...

Parmi les organisations animant la conférence: Action for peace Italie, AIC, Assoc. Belgo-Palest., Ass. France-Palest.-Sol., BADIL, CCIPPP, COeE, EAPPI, HaMoked, Ittijah, Nord-Sud 21, PCHR-Gaza, TRIAL, Stopthewall...

Renforcer et élargir les pressions citoyennes pour faire appliquer le droit international

► **Samedi 27 mai, Maison des Associations**
8h30 - 12h séance plénière

Les outils du droit international pour lutter avec le peuple palestinien contre l'exclusion

- **du territoire** (le Mur, l'enfermement, la colonisation, Jérusalem-Est; la confiscation de terres)
- **des personnes** (les réfugiés, les prisonniers, les déportés, les Palestiniens citoyens d'Israël)

Appels à agir pour l'application du droit international
les sanctions

les actions en cours (en Palestine, en Israël, en Europe, aux Etats-Unis)

13h - 15h 3 ateliers:

1. Pressions politiques, faire agir les Etats (accords militaires, économiques)
2. Réponses aux violations du droit internat.: boycotts, désinvestissements, sanctions
3. Missions civiles internationales: actions citoyennes directes

15h30 - 17h30 3 ateliers:

4. Rompre les liens économiques avec l'occupation: pièges et possibilités
5. Procédures pénales et civiles (crimes de guerre, responsabilités des entreprises)
6. Les réfugiés palestiniens – le droit au retour

► **Dimanche 28 mai, Maison des Associations**

9h - 13h ateliers de synthèse; Réunion plénière de conclusion
adoption de l'appel commun: pressions pour faire appliquer le droit international

Soirée Palestine Samedi 27 mai, dès 18h30 Salle communale de Plainpalais

Repas palestinien (avec le concours des restaurants libanais de Genève).
Exposition, stands divers.

Performance:

« le Mur de la Honte », *Juan-Carlos Gomez et Berndt Götze*

Concerts: 20h30

Michel Bühler auteur et chanteur

Sana Mussa (Houmayoun) chant et oud de Palestine

Avec le soutien du Département des Affaires Culturelles de la Ville de Genève